

**ANNEXE 5 – DISPOSITIONS FINANCIERES
DISTRICT DE FOOTBALL DE LOIRE-ATLANTIQUE
SAISON 2024-2025**

La présente Annexe 5 du [District de Football de Loire-Atlantique](#) vient en complément de l'Annexe 5 de la F.F.F., de la Ligue de Football des Pays de la Loire (L.F.P.L.).

PARTIE 1 – REGLEMENTS GENERAUX.....	2
TITRE 1 – ORGANISATION GENERALE.....	2
TITRE 2 – LA LICENCE.....	3
TITRE 3 – LES COMPETITIONS.....	4
TITRE 4 – PROCEDURES- PENALITES.....	4
PARTIE 2 – REGLEMENTS SPECIAUX.....	5
TITRE 1 – LES REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS ET DES COUPES.....	5
CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX.....	5
COUPES DEPARTEMENTALES.....	5
STATUT ARBITRAGE.....	6
STATUT DES EDUCATEURS ET ENTRAINEURS DU FOOTBALL.....	6
DISCIPLINE.....	6

PARTIE 1 – REGLEMENTS GENERAUX

TITRE 1 – ORGANISATION GENERALE

Art.8.4 :	Retard dossier confirmation d'engagement et desiderata.....	33,00 €
Art.23 :	Acompte pour un nouveau club engageant des équipes en compétition	2 000,00 €
	Tarif différencié pour les pratiques diversifiées :	
	Entreprise	200,00 €
	Futsal	150,00 €
	Loisirs	100,00 €
Art.28 :	Cotisation annuelle des Clubs.....	140,00 €
	Droits D'engagements :	
	Championnats Régionaux :	
	R1 Masculin.....	135,00 €
	R2 Masculin.....	114,00 €
	R3 Masculin.....	93,00 €
	Régional 1 Féminin	93,00 €
	Régional 2 Féminin	72,50 €
	Championnat U18 Féminin Pays de la Loire	72,50 €
	Jeunes	72,50 €
	R1 Futsal.....	93,00 €
	R2 Futsal.....	72,50 €
	Championnat Régional 1 Féminin Futsal	31,00 €
	Futsal Jeunes.....	68,50 €
	Championnats Départementaux :	
	D1/D2 Seniors Masculins.....	180,00 €
	D3/D4 Seniors Masculins.....	160,00 €
	D5 Seniors Masculins.....	140,00 €
	D1 à D4 Seniors Féminins.....	55,00 €
	Seniors Foot à 8 Féminin.....	45,00 €
	U18/U17/U16/U14/U15 Masculins	55,00 €
	U13 Elite Masculin	40,00 €
	U13 Critérium Masculin	40,00 €
	U12 Critérium Masculins.....	40,00 €
	U18/U15 Féminins	45,00 €
	U13 Féminin	35,00 €
	Rassemblement éducatif U11	17,00 €
	Rassemblement U11 Féminin	17,00 €
	Foot à 5 / Foot à 3 – Football d'animation.....	0 €
	Championnat Futsal Masculin	65,00 €
	Championnat du Lundi - Entreprise	125,00 €
	Rencontres Loisir « championnat »	45,00 €
	Rencontres Vétérans	33,00 €
	Plateaux Foot en Marchant.....	0 €
	Coupes Départementales :	
	Coupe du District "Albert Bauvineau".....	75,00 €
	Challenge du District "Albert Charneau".....	0 €
	Coupe Féminine Seniors.....	35,00 €
	Coupe U18 "Jean Olivier".....	40,00 €
	Coupe U17 Masculins	40,00 €
	Coupe U15 - Intersport.....	40,00 €
	Challenges U13 Masculins.....	30,00 €

Challenges U12 Masculins.....	30,00 €
Coupe U18 Féminine	35,00 €
Coupes U15 Féminines (à 8 et à 11).....	35,00 €
Challenges/FF U13F.....	30,00 €
Coupe Futsal Masculin.....	35,00 €
Coupe Futsal Féminine.....	35,00 €
Challenge Futsal U18.....	30,00 €
Challenge Futsal U18F.....	30,00 €
Coupe du District de Foot Entreprise "Jean-Yves Nouvel"	45,00 €
Challenge du District Foot Entreprise	0 €
Coupe Loisir.....	45,00 €
Challenge Loisir.....	0 €
Coupe Foot 5.....	35,00 €

Art.30 : Amende par Licence Dirigeant Manquantedouble du prix de la licence

Art.30 : Cumul de fonction joueur et dirigeant au cours d'une même rencontredouble du prix de la licence

TITRE 2 – LA LICENCE

Art.78 : Tarif des Licences :

Libres, Féminines, Futsal, Football Entreprise :	
Vétérans, Seniors, U19, U18.....	29,00 €
U17, U16, U15, U14, U13, U12.....	20,70 €
U11, U10, U9, U8, U7, U6.....	18,70 €
Football Loisirs	29,00 €
Futnet	29,00 €
Dirigeant, Dirigeante	25,40 €
Volontaire	15,00 €
Educateur Fédéral, Animateur Seniors, Technique Régional	29,00 €
Arbitre.....	29,00 €
Membre Individuel.....	25,40 €
Santé.....	10,00 €
Football Handicap	gratuite
Joueur / Dirigeant dans le même club.....	licence dirigeant gratuite
Joueur / Educateur dans le même club	licence éducateur gratuite
Joueur / Animateur dans le même club	licence Animateur gratuite
Duplicata toute catégorie	10,00 €

Art.90 : Droit de changement de club :

Libres, Futsal, Football Entreprise :	
Vétérans, Seniors, U19, U18.....	83,00 €
U17 à U12	46,50 €
U11 à U6	gratuit
Féminines :	
Vétérans, Seniors, U19, U18.....	46,50 €
U17 à U12	46,50 €
U11 à U6	gratuit
Arbitres de club à club	550,00 €
<i>dont 200€ en bourse de formation valable, sur la totalité des coûts restant à charge, d'une ou plusieurs Formation Initiale en Arbitrage (bourse valable d'une durée de validité de deux saisons : saison du départ et saison suivante)</i>	

TITRE 3 – LES COMPETITIONS

Art.135 : Refus de prêter son terrain	105,00 €
Art. 139 Non retour Feuille de match papier ou informatisée (FMI)	33,00 €
et 219 : Non retour Feuilles de plateaux/composition football animation.....	17,00 €
Feuille incorrectement ou insuffisamment remplie (Art 139 alinéa 4)..	11,00 €
- Absence de délégué au match.....	16,00 €
- Absence de responsable d'équipe.....	16,00 €
- Absence signature.....	11,00 €
- Non utilisation de la FMI.....	33,00 €
- Non présentation de tablette pour la FMI.....	42,00 €
- Non retour ou insuffisamment rempli "rapport d'échec FMI".....	42,00 €
Art.143 : Réserves sur la réglementation des terrains.....	53,00 €
Art.167 : Participation en équipe inférieure pour :	
Un club de N3.....	85,00 €
Un club de R1.....	75,00 €
Un club de R2.....	63,00 €
Un club de R3.....	53,00 €
Régionaux jeunes	53,00 €
Un club de D1 et/ou D2.....	32,00 €
Un club des autres divisions de District.....	21,00 €
Art.176 : Match amical - Non-présentation, sur demande, de la Feuille de Match	16,00 €
Match amical - Amende pour un club utilisant les services d'un joueur	
d'un autre club (sans accord).....	16,00 €
Redevance tournois.....	67,00 €
Art. 176 : Match amical ou tournoi - Amende pour un club utilisant les services d'un	
joueur non licencié.....	63,00 €

TITRE 4 – PROCEDURES- PENALITES

Art. 181: Non réponse demande documents ou renseignements :	
- par non réponse.....	105,00 €
- par non réponse pour les commissions à caractère disciplinaire.....	105,00 €
Non présence Assemblée Générale.....	Droit engagement équipe première
Non présence à une convocation devant une commission	
du District (non excusée au plus tard la veille)	105,00 €
Non présence réunions obligatoires (non excusée au plus tard la veille)	45,00 €
Art.186 : Réserves, frais de constitution de dossier	55,00 €
Art.187 : Réclamation	55,00 €
Evocation	110,00 €
Art.187 : Fraude sur feuille de match.....	260,00 €
Art.190 : Frais d'appel règlementaire ou disciplinaire.....	270,00 €
Art. 207 : Absence de rapport.....	110,00 €
Absence non excusée.....	110,00 €

Art. 209 : Absence non excusée en sélection.....	52,00 €
Art. 213 : Non-respect de la catégorie d'âge, absence de surclassement, infractions aux règles de la mixité.....	25,00 €
Art. 215 : Participation à plus d'une rencontre (minimum)	85,00 €
Art. 219 : Refus de signature.....	82,00 €
Art. 221 : Utilisation d'un joueur d'un autre club sans autorisation	220,00 €

PARTIE 2 – REGLEMENTS SPECIAUX

TITRE 1 – LES REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS ET DES COUPES

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

Art.15 : Retard du coup d'envoi pour des raisons administratives.....	21,00 €
Art.21 à 25 : Match non débuté suite à défaut d'organisation.....	16,00 €
Art.26 : Equipe quittant le terrain avant le terme.....	42,00 €
Forfait toutes catégories en championnat	
1 ^{er} forfait partiel	
En seniors : avant procédure d'urgence.... ;.... ½ du Droit engagement	
En jeunes.....	Droit engagement
2 ^{ème} forfait partiel	Droit engagement
3 ^{ème} forfait partiel.....	Double du droit engagement
Forfait général direct après le début des compétitions	Triple du droit engagement
Art.32 : Frais d'arbitrage non versé le jour de la rencontre.....	52,00 €

COUPES DEPARTEMENTALES

Art.7 : Redevances Forfaitaires	
Coupe du District "Albert Bauvineau" & Challenge "Albert Charneau"..	25,00 €
1/8 de finale.....	155,00 €
¼ de finale.....	210,00 €
½ finale et finale.....	260,00 €

STATUT ARBITRAGE

Art.12 :	Indemnité de match.....	35 €
	Indemnité kilométrique	0,446 €
Art.46 :	Sanction financière :	
	1 ^{ère} année d'infraction :	
	D1.....	120,00 €
	D2 et D3	90,00 €
	D4 et D5	60,00 €
	Championnat Foot Entreprise	36,00 €
	Championnat Futsal	36,00 €
	Autres Championnat Féminins	36,00 €
	Autres Divisions de District.....	36,00 €
	Clubs n'engageant que des équipes de Jeunes	36,00 €
	2 ^{ème} année d'infraction	amendes doublées
	3 ^{ème} année d'infraction.....	amendes triplées
	4 ^{ème} année d'infraction.....	amendes quadruplées

STATUT DES EDUCATEURS ET ENTRAINEURS DU FOOTBALL

Art.12,	Pénalités – non-désignation des éducateurs :	
13, 14 :	Equipe participant au(x) Championnat(s) :	
	Masculins Régional 1	170,00 €
	Masculins Régional 2	85,00 €
	Masculins Régional 3	50,00 €
	Masculins Départemental 1	30,00 €
	Féminins Régional 1.....	50,00 €
	Féminins Régional 2.....	30,00 €
	Masculins Futsal Régional 1.....	50,00 €
	Masculins Futsal Régional 2.....	30,00 €
	Féminins Futsal Régional 1.....	30,00 €
	Départementaux et Régionaux de Jeunes	20,00 €

DISCIPLINE

1 ^{er} avertissement.....	7,00 €
2 ^{ème} avertissement < 3 mois, match avec sursis	10,00 €
3 ^{ème} avertissement < 3 mois, match sans sursis	45,00 €
Exclusion ou autre suspension.....	62,00 €

Date d'effet : 1^{er} juillet 2024